

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 4^{ème} trimestre 2016 - n° 9

édito

La première période scolaire vient de se terminer et je suis heureux de constater que la rentrée s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Vous pourrez en prendre connaissance dans ce numéro de notre journal communal.

Notre école accueille 201 enfants – 119 dans 5 classes en primaire et 82 enfants dans 3 classes en maternelle.

Nous avons organisé cette nouvelle rentrée scolaire avec les contraintes du plan Vigipirate à mettre en œuvre dans le cadre de l'état d'urgence. En coordination avec la gendarmerie et la directrice, nous avons sécurisé les abords de l'école en y interdisant le stationnement et les arrêts de véhicules, et nous avons renforcé les effectifs pour l'accueil à la garderie car la porte d'accès doit elle aussi être sécurisée.

Nous avons eu le plaisir de satisfaire plusieurs familles en accueillant les enfants à partir de 2 ans puisque les effectifs nous le permettaient cette année. Nous ne manquerons pas d'étudier la faisabilité de cette initiative lors la prochaine année scolaire, pour les parents qui nous contacteront avant juin 2017.

Outre nos services extra scolaires de garderie et de cantine qui sont également très fréquentés, nous avons organisé les séances de T.A.P en tenant compte des échanges productifs lors de la réunion que nous avons tenue avec les représentants des parents d'élèves en juin dernier.

La rentrée nous a également donné l'occasion de présenter la richesse de notre tissu associatif lors du 1^{er} forum des associations que nous avons organisé le 18 septembre et qui a remporté un franc succès.

Le 30 septembre, nous avons célébré l'histoire de notre commune en apposant une plaque commémorative, au 1986 Chemin du Contre Halage, sur la maison de Dominique et Céline LENGLET-VERLINGUE à la mémoire du Commandant Mengin. Il y avait organisé un PC rapproché pour préparer la libération de Calais en septembre 1944 dans l'épicerie tenue à l'époque par M. et M^{me} LEJEUNE-LECRAS. Pour dévoiler cette plaque, j'ai eu l'honneur, avec Jean-Noël GOURLAY, d'accueillir Madame Edith MENGIN petite-fille du Commandant et 19 porte-drapeaux de sociétés patriotiques lors d'une cérémonie très émouvante.

Au niveau des affaires intercommunales, la loi ayant imposé la dissolution de la CCSOC, nous finalisons notre rapprochement avec CAP Calaisis que la commune intégrera au 1^{er} janvier 2017. Comme nous vous l'avons annoncé dans notre dernière édition, la reprise de toutes les compétences dont nous pouvions bénéficier est assurée. Nous profiterons même de quelques services supplémentaires non négligeables comme la liaison en autocar toutes les heures avec Calais et Coulogne, et l'accès aux équipements sportifs et culturels de l'agglomération à un tarif privilégié.

Avant la fin de l'année, vous pourrez encore profiter de plusieurs rendez-vous festifs organisés par les associations que vous découvrirez dans l'agenda de ce journal.

La cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera au complexe sportif le vendredi 27 janvier à 19 heures. Je vous invite dès à présent à noter ce rendez-vous.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire

Jacques RIVENET



SOMMAIRE

Rentrée des classes	02
La vie des assos	04
Vie Municipale	06
Etat civil	10
Agenda	11
Interco - les actus de la CCSOC	12
Infos pratiques	13
Permanences des élus	14
Clin d'œil	15
Connaissez-vous ?	16

ECOLE

La première période de l'année scolaire est déjà terminée, l'occasion de faire un premier point sur la rentrée.

201 enfants ont repris le chemin de l'école le jeudi 1^{er} septembre, 119 dans les classes primaires et 82 en maternelle.

Cette année le personnel communal a pu optimiser l'organisation des inscriptions aux différents services périscolaires, les familles nous ayant retourné les documents dans les délais impartis. Contrairement aux années précédentes, le jour J, nous avons quasiment toutes les inscriptions ! Merci aux parents pour ce respect des délais.

Sécurité : C'est suite à une circulaire préfectorale que le Maire a réuni les adjoints, la gendarmerie et la directrice de l'école, pour appliquer le plan Vigipirate à la rentrée scolaire. Un arrêté du 30 août 2016 en fixe les conditions aux abords de l'école. Les premières mesures adoptées sont l'interdiction de stationner ou de s'arrêter, l'accès à l'école est également interdit à toute personne étrangère. Seuls le bus de ramassage scolaire et les services de secours sont autorisés à stationner.

L'accès à la garderie se fait dorénavant par une reconnaissance à la porte de l'établissement.



Contacts en cas d'urgence :
Ecole : 06 31 71 30 28 / Garderie & TAP : 06 76 75 55 65

CANTINE

Cette année, ce sont en moyenne 120 enfants qui fréquentent la cantine chaque jour. Six agents communaux s'investissent pour les accueillir : Anne-Marie, Claudie, Rachel, Sylvie, Véronique et Viviane. Le premier service débute à 12h10 pour les maternelles et les enfants ayant des cours de soutien. Vers 13h, le second service accueille les primaires.

Soulignons que nos enfants bénéficient de repas préparés sur place par Viviane, élaborés en veillant à l'équilibre alimentaire. Cette offre de restauration traditionnelle devient rare dans les communes.

Pour la bonne information des familles, les menus sont affichés à l'école et dans l'abribus à Pont d'Ardres.

Le tarif des repas : 3 € et 4,15 € pour les inscriptions occasionnelles.



GARDERIE

De nombreux enfants fréquentent la garderie cette année. Certains jours, elle peut accueillir jusqu'à 35 enfants par séance. Cette hausse de fréquentation a nécessité un renfort de personnel communal. Le programme des activités proposées aux enfants est très varié : activités manuelles et ludiques avec des ateliers selon les saisons. Dernièrement les enfants ont confectionné des sorcières pour Halloween. Des espaces de jeux et une bibliothèque contribuent à leur éveil. Quant aux plus grands, ils ont la possibilité de faire leurs devoirs dans un espace calme.

Horaires de la garderie :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h45

Lundi et jeudi de 16h30 à 18h30

Mardi et vendredi de 17h à 18h30

Mercredi de 11h45 à 12h45

Tarif : 1 € la séance



TAP

Suite à la Réforme des rythmes scolaires, les Temps d'activités Périscolaires se sont organisés à la demande des enseignants et des parents d'élèves sur 2 séquences : les mardis et vendredis de 15h30 à 17h. Ils sont dévolus à l'éveil des enfants sur des activités sportives, culturelles et artistiques organisées par la commune sous forme d'ateliers. L'encadrement des enfants est assuré par du personnel communal et des intervenants extérieurs (Bénévoles de la médiathèque, les Gazelles, le Basket, le Foot, les restaurateurs...).

Les ateliers sont proposés en fonction des saisons et des fêtes du moment, dernièrement les maternelles ont fabriqué des masques Citrouille... Du côté des primaires, les enfants ont eu des initiations au tir à l'arc, au hockey, au basket, au bumble et disc-golf. Les CE1/CE2 ont confectionné des squelettes avec des cotons-tiges dans un atelier de travaux manuels, mais également un jeu de memory, les animatrices les ont également initié à l'origami...

Suite à la demande des parents d'élèves lors d'une réunion en mairie, nous avons mis en place un cahier de liaison, il permet de suivre les activités des enfants.



Rappel des dates d'inscription pour les enfants qui ne sont pas inscrits à l'année :

avant le 16/12/16 pour la période 3 : du 03/01/17 au 11/02/17,
avant le 11/02/17 pour la période 4 : du 27/02/17 au 07/04/17,
avant le 07/04/17 pour la période 5 : du 24/04/17 au 07/07/17,

1 € la séance



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des Parents d'Elèves s'est créée en juin dernier, elle a pour but de libérer le corps enseignant lors des animations organisées par l'école Robert

DOISNEAU : Lotos, vente de fleurs, marché de Noël, kermesse... L'association projette de multiplier les rendez-vous festifs.

Pour adhérer, Il suffit d'avoir un enfant inscrit à l'école DOISNEAU, l'adhésion est fixée à l'euro symbolique par famille.

Bureau :

Présidente : Aurélie BAUDART

Vice-Présidente : Jennifer RENAUX

Secrétaire : Vanessa SCHRIVE

Trésorière : Audrey BACQUET

Contact : assoc.doisneau@laposte.net

TRANSPORT

Une vingtaine d'enfants empruntent le transport scolaire entre Pont d'Ardres et l'école. Patricia veille à ce que chaque enfant soit bien attaché, que le trajet se déroule sereinement et dans la bonne humeur. A la descente du bus à l'école, Rachel aide Patricia à accompagner les enfants jusque dans leur classe.



LA BROCANTE DU COMITÉ DES LOISIRS

Dimanche 21 août, le comité des loisirs a organisé la 20^{ème} édition de la brocante du Centre. Malgré une météo incertaine, 230 exposants étaient au rendez-vous. Les chineurs ont apprécié ce vide-grenier qui rassemble uniquement des vendeurs amateurs.

BEACH VOLLEY



Le week-end du 15 août, le Beach Volley des Flandres représenté par Sylvain DRUART en partenariat avec Jean-Paul VASSEUR, le président du club de Football, a organisé pour la seconde année un tournoi de Beach Volley international sur la commune. Le tournoi a rassemblé 22 équipes européennes. En parallèle de nombreuses animations étaient proposées aux équipes engagées : structures gonflables, tournois de pétanque, de foot, de bumball, tir au panier, soirée latino, initiation à la salsa... A l'issue de ce tournoi, le maire a remis une coupe aux finalistes.

LES GAZELLES



A l'occasion de la brocante du Centre, les Gazelles ont ouvert les portes sur leurs réalisations : bavoir brodé, pochette, sortie de bain, coussin, sac, album photos...

Les Gazelles ont été sollicitées par l'association Ludo62 pour la confection de blouses-déguisements au profit des enfants malades. (Article page 15).

Pour découvrir les activités du club connectez-vous sur broderiedeklo.over-blog.com.

DON DU SANG

Samedi 1^{er} octobre, l'Etablissement Français du Sang était installé dans le hall de l'école maternelle pour une collecte annuelle dans notre commune. Vous êtes de plus en plus nombreux à accomplir ce geste de solidarité qu'est le don du sang. 72 donateurs ont participé cette année et 11 pour la première fois. Bravo ! Et Merci

Le prochain rendez-vous sur la commune sera fixé en octobre 2017.



BILLARD

Denis WAIRY accueille dans son établissement l'équipe de billard « Pool la vie ». Les joueurs s'y entraînent toutes les semaines. L'équipe est sponsorisée par Eco Toles Rébier à Les Attaques, Eurotruck Iveco à Marck et par le Relais des Attaques.

Elle s'est engagée dans un championnat de France la saison dernière pour se classer championne en catégorie D2. Elle poursuit la compétition cette saison en Nationale 3. Nous leur souhaitons le même succès.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Le Comité des Loisirs a récompensé les 17 participants au concours des maisons fleuries le samedi 15 octobre. Après la projection des photos prises lors du passage du jury, les jardiniers ont reçu des bons d'achat à valoir chez Mirella Fleur et chez l'horticulteur Vincent MEESEMAECKER. Une tombola a permis aux participants de

repartir avec des cadeaux supplémentaires dont une superbe statue offerte par Vincent MEESEMAECKER. Jacques RIVENET a félicité l'ensemble des participants « Le diaporama illustre votre amour de la nature, en un mot vous êtes des artistes, je vous félicite pour votre participation à l'embellissement de la commune ».

Grande et moyenne possibilité

- 1^{er} Jessica DUQUENE
- 2^{ème} Joël MORDACQ
- 3^{ème} Yvette VERLINGUE

Petite possibilité

- 1^{er} Claude BALAVOINE
- 2^{ème} Albert PLAISANT
- 3^{ème} Cécile BAUDART

TOUTES AU SPORT

Jeudi 20 octobre, à l'occasion d'Octobre Rose, Toutes au Sport a proposé à ses adhérents une soirée avec l'association Cœur de Femme qui œuvre au profit des femmes atteintes du cancer du sein, en leur offrant des coussins-papillon qui soulagent les douleurs suite à l'opération. Après une présentation de Cœur de Femme, les sportives ont bénéficié d'une séance de sophrologie. Suite à une collecte, Toutes au Sport a remis un chèque de 220 euros, à Cœur de Femme. Les dons de tissu coloré et en coton sont les bienvenus pour la confection des coussins-papillon (contacts 06 24 37 71 00 ou 06 71 81 15 99).



QUINQU'ATTAQOIS



Le 15 Octobre dernier, ils étaient une soixantaine à partager la soirée bisannuelle de retrouvailles de leur club. C'est dans une chaleureuse ambiance que ces membres ont pris plaisir à se retrouver, et à se remémorer les bons moments de leur enfance en consultant l'exposition d'anciennes photos d'école, ou de voyages avec la paroisse. L'occasion également pour tous de prendre des nouvelles des uns et des autres, et notamment des nombreux absents qui s'étaient excusés en étant retenus par d'autres événements ou par des vacances. Il n'est pas facile de trouver une date pour rassembler des seniors très occupés ! C'est autour d'un bon repas préparé par le Restaurant de la Gare que les membres ont passé ensemble cette excellente soirée. Les amateurs de danse ont occupé la piste. Ces rendez-vous sont à chaque fois l'occasion de retrouver de « nouveaux anciens » attaquois.

L'objet de l'association repose essentiellement sur le fait de se retrouver et de garder le lien. Un repas est organisé tous les 2 ans, en Octobre ou Novembre, en alternance avec un RV plein-air en septembre, et chaque année, le 2^{ème} dimanche de juillet, le club attend ses membres pour son AG et l'emblématique Tir à la Carabine de la ducasse dans l'ancienne école des garçons. Les membres du bureau sont à l'affût de toutes les adresses à récupérer pour étoffer le fichier des contacts. Ne manquez pas de leur transmettre vos coordonnées ou celles d'anciens Attaquois que vous souhaiteriez associer au groupe. Ils invitent également les « jeunes » Quinqu'Attaquois à se faire connaître. Vos contacts : Nadine DENIELE-VAMPOUILLE - Jean BOUCLET et Michel DEWEZ.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 18 septembre, la commune a organisé la première édition de son forum des associations. L'ambiance et les visiteurs étaient au rendez-vous, tout au long de la journée les associations ont proposé des démonstrations et des initiations.

Certains clubs avaient programmé des rendez-vous d'animation :

Sur la scène centrale, des shows se sont enchaînés organisés par l'association *Toutes au Sport* avec un plateau Baby Gym pour les enfants le matin, et des rythmes endiablés l'après-midi enchaînant step, swiss-ball et loony fit. Ces jeunes femmes ont déployé une énergie remarquable pour valoriser leurs activités.

Elles ont cédé le plateau en fin d'après-midi au club d'Aïki-Jujutsu qui a enchaîné les démonstrations d'arts martiaux pour conclure sur un véritable spectacle de sabre au rituel impressionnant.

Les Archers ont quant à eux accueilli tout au long de la journée les visiteurs qui se sont essayés au tir à l'arc. Leur stand n'a pas désempli.

Le LABC Basket Club s'est consacré à l'initiation des petits avec des tirs au panier, et la file d'enfants était permanente à leur stand.

Plus au calme, les bénévoles de la médiathèque proposaient des lectures de contes aux petits.

Outre le fait d'aller à la rencontre du public, ce forum a permis à l'ensemble des associations locales de se retrouver.

De nombreuses personnalités ont répondu à l'invitation de la mairie et fait la connaissance des bénévoles qui animent la vie de la commune. Nous avons eu le plaisir de présenter à Natacha BOUCHART, Conseillère Régionale et Présidente de CAP Calaisis. Dans la perspective de l'arrivée de notre commune dans l'intercommunalité qu'elle préside, elle a été très sensible à la variété des activités proposées par les associations attaquaises.

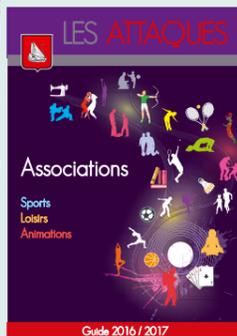
Le Député Yann CAPET, la Conseillère Régionale vice-présidente de CAP Calaisis, Véronique DUMONT, le Vice-président du Conseil Départemental - maire d'Ardres, Ludovic LOQUET, le conseiller départemental, vice-Président de CAP Calaisis, maire de Marck, Pierre-Henri DUMONT, la conseillère départementale Caroline MATRAT, le maire de Pihen-les-Guînes, les maires adjoints d'Escalles et de Hames-Boucres ont découvert ce premier forum avec intérêt. Une belle reconnaissance pour tous les bénévoles qui avaient déployé les moyens pour mettre en valeur les activités qu'ils proposent aux Attaquois.

Lors de l'inauguration, le Maire a félicité les présidents et les bénévoles des associations pour leur dynamisme et leur engagement.

Il a également remercié les membres de la Commission municipale des Fêtes pour l'organisation de cette manifestation qui a rassemblé les forces vives bénévoles de la commune.

A cette occasion, la municipalité a également édité le premier guide des associations, il présente les activités des 14 associations, on y retrouve les modalités d'inscription, les infos pratiques, les tarifs...

Le guide est disponible en mairie et à la médiathèque. Ne manquez pas de vous le procurer.



TRAVAUX



Attention à la vitesse !

Respecter le code de la route n'est malheureusement pas une évidence pour tous... certains conducteurs appuient trop sur la pédale d'accélérateur au mépris de la sécurité des riverains. Rappelons que la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/h même le long du canal ! Route d'Andres aux abords de l'école la vitesse est limitée à 30 km/h. Un dos d'âne et une peinture au sol vous rappellent de ralentir.

Installation de ralentisseurs : 3 Coussins Berlinois ont été posés, 2 chemin de Halage et un troisième chemin du Contre Halage, le quatrième sera installé prochainement pour compléter le dispositif de sécurité face au lotissement des Trèfles. Ces travaux ont été financés à hauteur de 30% par le Département.

Le radar pédagogique a été déplacé le long du Contre Halage, et les travaux vont se poursuivre avec la pose de 4 autres ralentisseurs sur cette voie vers Pont d'Ardres.

Bâtiments communaux

L'ensemble des fenêtres de l'ancienne école de garçons a été remplacé, avec une pose de volets pour économiser l'énergie. La mise aux normes de sécurité de l'ensemble des bâtiments annexés à l'ancienne mairie est programmée jusqu'en 2017. L'objectif est de mettre ces salles à disposition des associations.

Equipements communaux

Des travaux de correction acoustique ont été réalisés dans la salle polyvalente pour le confort phonique de ses occupants.

Sur les routes

Cheminement au Pont d'Ardres : La commune a procédé à la réalisation d'un cheminement sur la Route Nationale, côté pair, quelques mètres après le panneau qui signale l'entrée d'agglomération à Pont d'Ardres. Ce cheminement s'étend sur environ un kilomètre, il est sécurisé par des poteaux dotés de catadioptrés. Ce chemin permet aux habitants de l'entrée de Pont d'Ardres de rejoindre l'arrêt de bus, la boulangerie, le café... en toute sécurité. Ces travaux ont été financés par la commune et par une subvention allouée par le Département.

Une extension du réseau d'éclairage public a été réalisée sur le Contre Halage à Pont d'Ardres et rue du Banc des Loups.

Divers : La mise en peinture de la signalisation routière a été rafraîchie par les services communaux. La deuxième session de fauchage des bords de routes a été réalisée début octobre. Le bouchage des nids de poule a été effectué sur l'ensemble de la commune, 150 tonnes d'enrobés à chaud ont été nécessaires.



HOMMAGE AU COMMANDANT MENGIN

Le Vendredi 30 septembre, à l'occasion du 72^{ème} anniversaire de la mort du Commandant MENGIN, la commune a apposé une plaque commémorative sur la maison sise 1986 rue du Contre Halage. C'est effectivement là, chez M. et M^{me} LEJEUNE LECRAS que le Commandant avait installé son PC pour préparer la libération de Calais. Il venait d'en partir quand il s'est fait tuer par un bombardement au Virval.

C'est en présence des membres de l'ACPG des Attaques, présidée par Jean-Noël GOURLAY, du Comité du Souvenir Français présidé par Katy GIRAUD, du Général Jean-Michel ROMMEL, du Colonel Henri SEREDNICKI et de 19 porte-drapeaux d'associations patriotiques du Calaisis que le Maire Jacques RIVENET et M^{me} Edith MENGIN petite-fille du Commandant ont dévoilé la plaque commémorative.

La levée des 19 drapeaux a donné à cette cérémonie une exceptionnelle intensité de recueillement. L'émotion de M^{me} MENGIN et de Céline et Dominique LENGLET, les jeunes propriétaires actuels de la maison étaient palpables.

Dans son discours, le Maire a rappelé « J'ai été contacté par Monsieur René RUET... ses recherches l'ont conduit aux Attaques, il a aussi contacté Robert LEJEUNE et rencontré Marcel VAMPOUILLE, témoins de cette période, je les associe à cette cérémonie à laquelle ils ne peuvent assister physiquement, mais qui compte beaucoup pour eux... Céline et Dominique LENGLET sont les jeunes propriétaires de cette maison, Céline est issue d'une famille Attaquoise bien connue, ses grands-parents ont vécu cette période de guerre au village, je les remercie d'avoir accepté que la commune appose sur leur façade la plaque commémorative de ce moment d'histoire ». Le Maire a également remercié Edith MENGIN d'honorer la commune de sa présence.

C'est avec une vive émotion qu'Edith MENGIN a exprimé sa gratitude à ceux qui honorent la mémoire de son grand-père, elle a rappelé qu'il ne fut pas le seul libérateur et a cité les noms de ceux qui furent les compagnons de ses derniers instants : le résistant Georges ALLO et le Capitaine Jacques VENDROUX. Edith MENGIN a remercié les personnes ayant participé au travail de mémoire et contribué à l'apposition d'une plaque commémorative et en particulier la municipalité de Les Attaques, les sociétés patriotiques et leurs porte-drapeaux.

Laurent LENOIR, l'auteur de « Roger MENGIN, le libérateur de Calais » et l'association Calais Photos Nostalgie ont offert à la médiathèque 2 exemplaires de cet ouvrage qui retrace la vie du Commandant.

Une exposition

Vendredi 30 septembre et samedi 1^{er} octobre, une exposition a été conçue et organisée par M. RUET de l'association Calais Photos Nostalgie à la salle polyvalente en hommage au Commandant Roger MENGIN. L'accueil a été assuré avec le concours des bénévoles de la médiathèque. Durant 2 jours les Attaquois ont découvert que la commune a été le théâtre d'un grand moment d'histoire de la libération de Calais en septembre 1944.

Les faits historiques

Le Commandant MENGIN arrive le 18 septembre 1944 à Ardres, il y rencontre le Capitaine Jacques VENDROUX. De nombreux allers/retours ont lieu entre Ardres, le Pont d'Ardres et Les Attaques jusqu'au 30 septembre 1944. Un PC rapproché et secret est établi à Les Attaques rue du Contre Halage dans la maison de Monsieur LEJEUNE.

Le 29 septembre 1944, a lieu une entrevue germano-canadienne à Pont d'Ardres afin de connaître le sort réservé à la ville de Calais car les allemands refusent de capituler. Un délai de 24h est accordé par les canadiens pour évacuer la ville. Le Commandant MENGIN gère l'évacuation et le convoiage d'environ 24 000 calaisiens, certains se réfugient aux Attaques. Le 30 septembre 1944, l'évacuation continue... à 13 heures la lutte prend fin, les allemands capitulent.

A 14h, le Commandant MENGIN boit une coupe de champagne rue du Contre Halage chez le couple LEJEUNE qui fête ses 25 ans de mariage. C'est alors que BOTTCHER, MENGIN, VENDROUX, ALLO, le chanoine DESSEILLES et Georges FRANCOIS, le Maire de Calais, assistent dans l'incompréhension à un bombardement sur Calais. Il semblerait que malheureusement tout était déjà joué lors de la trêve qui a permis aux Calaisiens d'évacuer : Le Commandant canadien SPRY communiquait ses ordres pour un assaut final.

Pendant ce temps, des chars de la colonne blindée partis d'Ardres, arrivent aux Attaques. Le Commandant MENGIN, les Capitaines VENDROUX et BOTTCHER suivent alors ce convoi en voitures, ils arrivent vers 15 heures à la lisière du VIRVAL. Le cortège stoppe, les officiers descendent quand des obus tombent autour des voitures. L'un d'eux éclate à 2 mètres de Jacques VENDROUX et de Roger MENGIN. Le Commandant est touché à l'omoplate et perd connaissance. Il est amené en brancard dans un blockhaus, la blessure est grave, la décision est prise de l'emmener au silo du Fort-Bâtard dans un hôpital de campagne pour l'opérer. Il y rendra son dernier soupir.

Il est enterré le 3 octobre à Ardres. En décembre 1945 il obtient la citation « Mort pour la France ». Son corps est exhumé en 1949 pour être ramené à S^{te} Geneviève des Bois dans son Loiret natal.

Compte rendu du Conseil municipal du 28 septembre 2016

Absents excusés : Messieurs Antoine PEENAERT (pouvoir à M. RIVENET) et Geoffroy MOSSION (pouvoir à M^{me} KRASINSKI)

1. Ressources humaines

Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe (28 heures hebdomadaires). (18 voix pour).

2. Gestion du patrimoine municipal

Convention de mise à disposition des équipements municipaux pour les associations fixant les conditions d'utilisation & procédure de demande d'utilisation exceptionnelle des équipements municipaux. (18 voix pour).
Convention entre la municipalité et M. LIEFFRIG pour le financement de la viabilisation de ses terrains, enclavés dans l'emprise du lotissement. (18 voix pour).

3. Fiscalité

Dans le cadre de l'intégration de la commune à CAP Calaisis, un dispositif d'intégration fiscale progressive des bases minimum de cotisation foncière des entreprises est applicable. Les entreprises de la commune bénéficieront d'une période de lissage (10 ans max), afin que les bases minimum convergent progressivement vers celles de CAP Calaisis. (14 voix pour - 5 abstentions).

4. Remise gracieuse

Suite à une erreur de l'ancien comptable public de la commune pour avoir payé des indemnités d'astreinte à un agent municipal, La commune n'ayant subi aucun préjudice financier, le conseil émet un avis favorable à l'unanimité à la demande de recours gracieux qu'il a déposé.

Le conseil municipal délibère afin de provisionner la somme correspondante de 2 622,72 euros (15 voix pour - 4 abstentions).

5. Points budgétaires

Modification de l'attribution de compensation de la CCSOC à la commune. Cette baisse représente 42 605 €.

La commune verse chaque année un montant au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). La CCSOC n'ayant pas délibéré à temps, la commune doit payer une dépense supplémentaire de 37 600 €. Heureusement une recette supplémentaire de 49 800 € est inscrite au budget (subvention GRMU).

Un ancien locataire est débiteur pour loyers impayés. Le principe de prudence comptable prévoit la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des comptes des redevables. Le conseil municipal décide de provisionner la somme de 8 686,04 €. Le conseil approuve cette décision modificative (17 voix pour - 2 abstentions).

6. Questions diverses

CAP Calaisis élargit ses compétences, les centres de loisirs auront lieu en 2017 ; la crèche Pom d'Api sera gérée par l'agglomération ; les Attaquois bénéficieront d'une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (9 points) ; le piégeage de rats musqués restera une compétence communautaire.

Un autobus du SITAC desservira la commune jusqu'à Pont d'Ardres toutes les heures ; l'accès à un tarif privilégié aux équipements communautaires culturels et sportifs.

Réponses aux questions de l'opposition : la répartition du travail des agents municipaux est en cours ; la commune fait appel ponctuellement à des entreprises extérieures pour des travaux importants de rénovation & de mise aux normes (maintenance assurée par les services municipaux) ; les Attaques Infos est un bulletin d'informations municipales, le contenu est rédigé par la municipalité et travaillé en commission communication ; le débit internet dans la commune devrait être amélioré prochainement. Le compte-rendu complet du Conseil Municipal est affiché en mairie.

NOUS ONT QUITTÉS

M^{me} CLEMENT née Geneviève WATTEBLED, décédée le 14 août 2016
 M^{me} FOURNIER née Léa WIERRE, décédée le 23 août 2016
 M. Antoine DECLEMY, décédé le 27 août 2016
 M^{me} WILLAUME née Cécile DUCROCO, décédée le 15 octobre 2016
 Mme Andrée MOUCHON, décédée le 23 octobre 2016

SONT ARRIVÉS AU MONDE

Carla DECLEMY, née le 24 juin 2016, fille de Nicolas DECLEMY et de Chloé CHARLET
 Catalya NEE, née le 18 juillet 2016, fille de Sébastien NEE et de Mickaëlle GACE
 Mattéo PAGANI, né le 28 août 2016, fils de Michel PAGANI et de Pauline TISSOT
 Robin DUBUIS AGNERAY, né le 11 septembre 2016, fils de Julien DUBUIS et de Mélanie AGNERAY
 Jaimy HENON, né le 12 septembre 2016, fils de Jimmy HENON et d'Emily TOURET
 Elsa PERNE, née le 30 septembre 2016, fille de Ludovic PERNE et de Laury LELONG

SE SONT MARIÉS



Michèle GEST & Vincent MARLARD mariés le 11 août 2016

Constance LAMBERT & Pierre-Etienne MORIN mariés le 2 septembre 2016

Audrey SEPIETER & Guillaume SERGENT mariés le 3 septembre 2016



Noces de Diamant



Simone et Albert PLAISANT ont fêté leurs 60 ans de mariage. Leur histoire d'amour a débuté par un échange de regards lors d'un bal à Saint-Tricat en 1955. Un an après leur rencontre, Simone et Albert se marient le 11 août 1956 à Fréthun. Après le mariage, le couple s'installe à Calais dans le quartier du Pont du Leu, ils y ont vécu 45 ans. A leur retraite, Simone et Albert fréquentent le Club Détente « C'est en venant régulièrement sur Les Attaques que nous nous sommes attachés au village, nous avons vendu notre maison et nous sommes devenus Attaquois ! ».

PARRAINAGE CIVIL

Jean-Paul & Ingrid CLIPET ont donné à leur fille Félice pour parrain et marraine Maxime CULNARD & Rachele HENON le 23 juillet 2016.



PERMANENCES DES ÉLUS

Les permanences se déroulent le samedi de 10h à 12h (à Pont d'Ardres, dans les locaux de l'ancienne école) ou à la mairie.

19/11/16	Mairie	07/01/17	Pont d'Ardres
03/12/16	Pont d'Ardres	21/01/17	Mairie
17/12/16	Mairie	04/02/17	Pont d'Ardres

DISPOSITIF JEUNESSE

Le Département soutient les jeunes qui ont des idées avec deux opérations

Les bourses initiatives jeunes : Vous avez entre 16 et 30 ans, un rêve, une idée ou un projet ? La bourse initiative jeune est faite pour vous. Pour un projet individuel recevez jusqu'à 500 euros et pour un projet collectif jusqu'à 2 500 euros.

Sac Ados : Cette opération s'adresse aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans qui souhaitent mettre en place un projet de premier départ en vacances en autonomie ou en groupe (de 2 à 6 personnes, sur des séjours d'au moins 4 nuits). Le Conseil Départemental fournit à chaque candidat retenu un sac de voyage contenant une bourse d'aide au départ sous forme de chèque vacances à hauteur de 150 euros, ainsi que des assurances nominatives gratuites (responsabilité civile et rapatriement).

Se connecter sur www.jeunesdu62.fr

OPERATION « MES AMPOULES GRATUITES »

Grâce à la loi transition énergétique, l'opération « Mes ampoules gratuites » vous permet de recevoir gratuitement 10 ampoules LED. En fonction de vos revenus vous pouvez bénéficier d'une subvention qui peut couvrir jusqu'à 100% du prix de vos ampoules LED. Comment commander mes 10 ampoules LED en ligne ?



Connectez-vous sur www.mesampoulesgratuites.fr et munissez-vous de votre dernier avis d'imposition. En fonction du nombre de personnes dans votre logement et de vos revenus vous pourrez bénéficier de 70% à 100% de subvention. De nombreux types d'ampoules existent, vérifiez de quels modèles vous avez besoin avant de commander.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est lancée jusqu'au 31 janvier 2017. Chaque hiver la grippe entraîne des complications graves chez les personnes les plus fragiles (personnes âgées de 65 ans et plus, certains malades chroniques, femmes enceintes...).

Vous avez déjà été vacciné : Sur présentation de votre imprimé de prise en charge, votre pharmacien vous remet gratuitement le vaccin.

Vous n'avez pas été vacciné : Votre médecin vous prescrit le vaccin s'il le juge nécessaire.



CIVISME



Les déjections canines

Quel est l'Attaquois qui ne souhaite pas marcher sur des trottoirs propres ? Les déjections canines représentent une des sources majeures de mécontentement des piétons, des parents avec des poussettes, ou accompagnant des enfants...

Et pourtant, derrière le chien en liberté, ou pire : au bout de la laisse, il y a le maître irrespectueux. Depuis l'année dernière, la mairie distribue gratuitement des sacs biodégradables et spécialement conçus pour les déjections canines. Ils sont disponibles à l'accueil de la mairie. Rappelons que les déjections sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics... Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

Attention ! En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

Les déjections canines souillent également les façades et les parterres fleuris des riverains. S'il vous plaît, un peu de respect pour vos voisins...

Les décharges sauvages

Déposer des déchets, gravats, objets... sur la voie publique ou dans la nature, relève d'une réelle infraction. Malheureusement les décharges à ciel ouvert se multiplient, les employés du service technique de la commune sont régulièrement mobilisés pour nettoyer les indécences de certains. Rappelons que notre commune est rurale et que ces décharges contribuent à la prolifération des rats.

Relever la plaque d'immatriculation et appeler la gendarmerie quand on est témoin d'un dépôt sauvage est un acte écocitoyen. Petit rappel : Jeter dans la nature fait l'objet d'une amende pénale quand le propriétaire des déchets est identifié.

LES ATTAQUES infos - n°9 - 4^{ème} trimestre 2016

Directeur de la publication : Jacques Rivenet
 Rédaction : N. Denière - D. Leveugle et Commission Communication : J. Bouclet - V. Dewez - N. Duvieuxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - JP. Vasseur
 Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres

CARTE DE BUS

Le CCAS offre aux Attaquois âgés de 65 ans et plus 4 titres de transport par an. Pour en bénéficier il suffit de vous présenter en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

L'ACCES AUX DECHETTERIES

Pour accéder aux déchetteries, vous devez obtenir un badge, il vous est délivré gratuitement. Pour l'obtenir, il suffit de faire la demande en ligne (www.sevadec.fr) ou

de vous présenter au centre administratif, 281 rue Jacques Monod à Calais. Il faut fournir les documents suivants : la pièce d'identité du demandeur, la carte grise du véhicule, un justificatif de domicile pour les particuliers ou un extrait kbis pour les professionnels. Info : 8 Déchetteries sont à votre disposition, retrouvez leurs coordonnées et les horaires sur www.sevadec.fr

LE RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les garçons et filles nés entre le 1^{er} juillet et 30 septembre 2000, sont invités à passer

en mairie pour effectuer leur recensement militaire, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile.



NOVEMBRE

Samedi 5 : Tournoi FIFA par l'USA au Club House à 19h
Samedi 5 : Week-end solidaire pour LUDO62, soirée spectacle à 19h - Salle polyvalente (voir p 15)
Dimanche 6 : Brocante organisée par LUDO62, de 8h à 18h - salle de sports
Vendredi 11 : Commémoration de l'Armistice au monument aux morts à 11h45
 Remise des médailles du travail à la salle polyvalente à 12h
 Plateau Baby-Basket à la salle des sports à partir de 14h
Samedi 12 : Spectacle « Le rire vous va si bien » à la salle polyvalente à 20h05 dans le cadre du Festival de la Parole.
Tombé tout petit dans la marmite de l'humour, nourri à Laurel et Hardy, Jerry Lewis, et bien d'autres... Valentin vous fera découvrir son univers, oscillant entre le stand up et des sketches déliants. « Le rire vous va si bien » n'est pas un titre jeté au hasard mais tout simplement un conseil esthétique. Crèmes anti-rides, Botox, maquillages, bijoux ne donneront jamais d'aussi bons résultats que ceux produits par le rire. Donc si on fait le compte avec ce spectacle vous économiserez en médicaments et en produits de beauté, et sortirez avec 10 ans de moins. Valentin LADOE a été le gagnant du plateau d'humour programmé dans la saison culturelle intercommunale le 1^{er} avril dernier.
Mercredi 23 : Assemblée générale du Club Détente
Vendredi 25 & samedi 26 : Collecte nationale de la Banque alimentaire - Hall de l'école primaire vendredi de 15h30 à 18h et le samedi 9h30 à 12h

SOLIDARITE

Vendredi 25 et samedi 26 novembre, la Banque Alimentaire organise une collecte nationale. En France, 10 000 bénévoles sont mobilisés pour ces deux journées de collecte nationale. A Les Attaques, le CCAS chapeaute cette collecte. Ce qu'il faut donner : des conserves (légumes, poissons, plats préparés, fruits...), du chocolat, des biscuits, du café, du sucre, des pâtes, du riz, des repas bébé... du dentifrice, du savon...
 Où vont les dons ? Chaque produit est redistribué dans le département où il a été collecté afin que cette aide bénéficie localement aux personnes démunies. Cette aide alimentaire est un levier pour la réinsertion.
 Le CCAS remercie par avance les agriculteurs qui se manifestent généreusement chaque année ainsi que tous les donateurs. Ses membres vous accueilleront dans le hall de l'école primaire le vendredi de 15h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h.



DÉCEMBRE

Samedi 3 : Saint-Nicolas par le Comité des Loisirs & Spectacle à la salle polyvalente

ST NICOLAS



L'association de Pont d'Ardres accueille Saint-Nicolas à 15h dans la salle municipale de Pont d'Ardres. 2^e rendez-vous à 16h30 Place de la République, puis direction la salle polyvalente pour le Spectacle Rata Tatouille, une comédie où Rata et Tatouille doivent cuisiner pour le Père-Noël, malheureusement, il disparaît... Réussiront-ils à résoudre l'énigme ?

Jeudi 15 : Marché de Noël de l'école à partir de 17h

JANVIER

Vendredi 27 : Vœux de la commune à 19 h, complexe sportif.

COMMEMORATION



Le vendredi 11 Novembre, Jean-Noël GOURLAY, président de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, vous invite à vous associer à la commémoration qui se déroulera au Monument aux Morts à 11h45. Les familles seront les bienvenues avec les enfants.

A cette occasion l'ACPG vendra le Bleuets de France, symbole de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. La vente d'insignes du bleuets sert à financer des œuvres sociales leur venant en aide : aide aux études des pupilles de la Nation, reconversion professionnelle des soldats, aide aux blessés... mais aussi à œuvrer au développement et à l'éveil de la conscience citoyenne des jeunes générations.



COLIS DES AINES

Les membres du Conseil municipal et le Maire rendront visite aux aînés âgés de plus de 65 ans le **vendredi 16 après-midi et le samedi 17 décembre matin** pour leur remettre le traditionnel colis de Noël offert par le CCAS.

LUDO 62 pour dédramatiser l'hospitalisation des enfants



Catherine a sollicité Claudine et les membres de l'association «Les Gazelles» pour la confection des blouses.

Catherine ANSEL est une maman Attaquoise qui s'investit au sein de l'association calaisienne LUDO 62. Cette association a pour vocation de dédramatiser l'hospitalisation des enfants par le biais d'un jouet.

LUDO 62 a vu le jour à Calais en 2006, Sandrine BOUTOILLE en assure la présidence. Maman d'un enfant souffrant d'une épilepsie pharmaco-résistante, Catherine ANSEL rejoint il y a trois ans cette équipe de mamans qui se démène pour apporter du bonheur au sein des hôpitaux « Avant d'intégrer LUDO 62, j'étais adhérente à INJENO, une association qui concerne les maladies du cerveau... puis je me suis rapprochée de LUDO 62 pour des questions de proximité (INJENO est sur Dunkerque) et pour son engagement, car avec LUDO 62 on est en direct avec les familles et les enfants, on voit la problématique... cela me touchait et me correspondait plus ». Habitant Les Attaques, Catherine ANSEL avait envie d'organiser quelques chose sur la commune « il y a trois ans, j'ai saisi l'opportunité que le Téléthon ne se fasse plus pour proposer un week-end solidaire, aujourd'hui nous en sommes à la troisième édition ! ».

Les bénéfices dégagés lors des manifestations organisées par LUDO 62 permettent de financer sur toute la Côte d'Opale, des jouets pour les enfants hospitalisés, des cadeaux « Courage » pour les grosses interventions, des doudous en néonatalogie, des ateliers « Bien-être » pour les adolescents hospitalisés à Zuydcoote, de rénover les salles d'attente pédiatriques, d'offrir des spectacles et des arbres de Noël... En plus de toutes ces actions qui contribuent à améliorer le quotidien des enfants et des adolescents, les membres du bureau de LUDO 62 ont eu la fabuleuse idée de créer des « blouses-déguisement ».

Avec les Gazelles...

« A partir de notre expérience de mamans d'enfants hospitalisés, nous nous sommes rendu compte que les enfants enfilaient des blouses affreuses pour passer les scanner, IRM... des blouses bleues ou blanches, trop grandes... Cette blouse n'est pas toujours bien vécue par l'enfant et les parents, c'est pourquoi on a décidé de créer une blouse-déguisement afin que l'enfant parte sereinement au bloc ou aux IRM... » Les mamans de LUDO 62 avaient l'idée mais comment la mettre en pratique ? « On a fait confectionner deux prototypes dans une boutique, on les a testées à l'hôpital de Calais » Catherine ANSEL pense à l'association de travaux d'aiguilles Attaquoise « J'ai pris contact avec

Claudine JOLY puis j'ai rencontré les Gazelles, j'ai exposé notre projet et elles ont adhéré sans hésiter ! ». Du côté des Gazelles « Accepter de participer à ce projet était une évidence, nous sommes 11 à nous investir » précise Claudine JOLY, la présidente. Les Gazelles ont déjà cousu et brodé une cinquantaine de blouses-déguisement sur les thèmes de la moto, des princesses, des pompiers, 101 dalmatiens... « Elles ont été distribuées dans les hôpitaux de Calais et Dunkerque, le but est de doter tous les hôpitaux de la Côte d'Opale » Une démarche approuvée par les équipes médicales.

« Au nom de l'association je tiens à remercier les Gazelles, elles travaillent tous les jours pour LUDO 62, elles ne connaissent pas l'association mais pour elles, participer à notre action ça coulait de source. Aujourd'hui elles s'investissent, viennent à nos manifestations... C'est un beau partenariat ! Elles seront présentes à la brocante ».

LUDO 62 a déposé son projet de blouse-déguisement auprès de la fondation du Crédit Coopératif de Dunkerque, cette fondation aide les associations à développer leur projet « Nous avons décroché la première bourse au niveau régional et avons obtenu un prix de 3000 euros. Notre projet a été sélectionné pour la bourse nationale » se réjouit Catherine ANSEL.

Contacts :

Association LUDO 62
 138 Chemin Parmentier - 62100 Calais
 Tél. 09 83 90 54 88 - associationLudo62@outlook.fr
 Facebook : Association LUDO 62 - www.association-Ludo62holes

A ne pas manquer : le Week-end solidaire :

LUDO 62 organise une soirée spectacle avec la participation bénévole de l'Orange Bleue. Fernand ROLET et sa troupe jouent leur pièce intitulée « Histoires de Cas Barrés ». L'hypnotiseur Patrick WASCAT, interviendra avec son spectacle « Rêve et réalité ».

Samedi 5 novembre : « Histoires de cas barrés » & « Rêve et réalité » - salle polyvalente - ouverture des portes à 19h - début du spectacle à 20h. 6 euros l'entrée - Réservation au 06 48 66 00 44 - Billetterie sur place.

Dimanche 6 novembre : brocante couverte dans la salle de sport de 8h à 18h.



Une attaquoise vient de créer son atelier de travaux manuels pour vos cadeaux de naissance, déco de chambre, accessoires cheveux, foulards, bandanas, pochons personnalisés...
 Découvrez ses créations sur internet : laboutiquehonorine.bigcartel.com - Tel : 06 44 13 75 45



Angelina et Stéphane poursuivent dans les pas de Francis et Madeleine

LE RESTAURANT DE LA GARE a 50 ans...

A Les Attaques, le Restaurant de la Gare est une institution.

En 1966, Francis et Madeleine RAMBAUT, reprennent « Le Café de la Gare » à l'époque Café-Epicerie-Boucherie. Francis se souvient : « *C'est Madeleine PRINCE qui tenait l'établissement, la boucherie était fermée depuis quelques temps... à l'époque je travaillais comme boucher au PRISUNIC de CALAIS, quand elle est venue me proposer de reprendre son affaire j'ai été surpris mais je n'ai pas hésité* ». Le 1^{er} février 1966, Francis RAMBAUT est donc l'heureux propriétaire de cette affaire, son épouse Madeleine qui avait pourtant d'autres projets professionnels, le rejoint rapidement aux commandes de ce commerce qui ne demande qu'à être développé.

Rapidement, Francis RAMBAUT met tout en œuvre pour que la boucherie ouvre à nouveau ses portes, les premiers clients y entrent en juin 1967. Son épouse Madeleine se consacre alors à la gérance du café, qui devient un an plus tard le « Restaurant de la Gare » « *Madame PRINCE organisait déjà des banquets, des communions... alors j'ai suivi le même chemin, certains clients venaient manger le midi alors nous avons proposé des plats du jour, autrefois ça s'appelait restaurant de petite carte* ». Dynamique et volontaire, Madeleine apprend le métier sur le tas et tous les clients la respectent. Le Restaurant de la Gare devient rapidement le rendez-vous de la jeunesse attaquoise, il faut dire que Francis RAMBAUT est le président du club de football ! Fin des années 60, les RAMBAUT organisent des boums le dimanche après-midi, plusieurs couples se formeront...

En 1971, le Restaurant de la Gare s'agrandit avec la construction d'une salle qui peut accueillir jusqu'à 200 personnes, les Attaquois y organisent leur mariage et leurs fêtes de famille, et les anciens du village s'y retrouvent pour le traditionnel repas des aînés communal.

En 1981 une autre salle est aménagée pour accueillir jusqu'à 50 personnes. Francis RAMBAUT est fier d'avoir eu dans son équipe Edmond DELATTRE qui prendra la relève à la boucherie de la Gare et la déplacera en face, ou encore Gérard LEWANDOWSKI le fameux chef de cuisine qui a créé le restaurant gastronomique *François 1^{er}* à Ardres.

En 1990, Angéline CLAEYSSEN âgée de 15 ans pousse les portes du Restaurant de la Gare, la jeune fille est à la recherche d'un stage. « *Au départ j'étais intéressée par la coiffure mais il n'y avait plus de place en formation, alors je me suis tournée vers la restauration. Quand je me suis présentée, Monsieur RAMBAUT m'avait dit qu'il me rappellerait. N'ayant pas de nouvelles j'y suis repartie...* » Quand Francis RAMBAUT revoit la jeune Angéline se présenter pour la seconde fois, il est surpris par sa persévérance et dit à son épouse Madeleine « *Celle-ci, c'est une petite qui en veut !* ». Le couple

RAMBAUT accepte donc de prendre la jeune Angéline en stage d'initiation à la vie professionnelle. 6 mois plus tard elle signe un contrat d'apprentissage. Angéline fait ses armes auprès du couple, elle touche à tout : la salle, la cuisine où elle saura s'impliquer quand le cuisinier est malade...

Entre temps le jeune Stéphane MELCHIOR rejoint les cuisines du restaurant... Une belle et longue histoire allait commencer pour le jeune couple... En 1999, l'heure de la retraite sonne pour Francis et Madeleine RAMBAUT « *Il était temps que je cède mon affaire, il y avait plusieurs amateurs... il fallait que nous nous décidions. Et un jour mon cuisinier, Gérard LEWANDOWSKI, me dit qu'Angéline se sent prête pour reprendre le restaurant. Nous connaissions les qualités de ce jeune couple et Madeleine et moi voulions vraiment que le restaurant perdure, alors nous avons proposé à Angéline la location gérance pendant 5 ans* ».

Le 1^{er} juillet 1999, du haut de ses 23 ans, Angéline devient la gérante du Restaurant de la Gare « *Monsieur et Madame RAMBAUT m'avaient mise à l'épreuve, la reprise ne s'est pas faite sans craintes mais ils nous ont suivi longtemps, c'est comme cela qu'on a gardé les contrats, au départ je ne disais pas qu'ils étaient en retraite... Monsieur et Madame RAMBAUT ont pris des risques pour nous aider... Je leur ai toujours demandé conseil...* » explique Angéline MELCHIOR « *Je n'ai pas voulu changer le nom de l'enseigne, j'ai souhaité rester dans la continuité. La continuité de la qualité, de la convivialité... D'ailleurs, pour beaucoup de clients, on est toujours chez RAMBAUT !* ».

« *Actuellement nous travaillons à six, Berverly, Ryan et Stéphane en cuisine, Alicia, Guillaume et moi en salle. Trois de nos salariés sont Attaquois, nous avons fait le choix de privilégier la proximité... le restaurant c'est une vie de famille, et en cuisine Stéphane veille à la tradition française...* ».

50 ans après, Angéline et Stéphane MELCHIOR sont un peu comme les clones de Madeleine et Francis RAMBAUT...

Aujourd'hui encore, Angéline reçoit des clients de la première heure... fidèles depuis 1966, tels « *Ce couple qui s'est rencontré au restaurant, on a fait le repas de leurs 50 ans de mariage en septembre dernier !* ».

Nous sommes heureux d'avoir pu rencontrer ensemble, ces deux couples emblématiques du commerce local. Nous souhaitons à Francis et Madeleine qu'ils gardent leur dynamisme dans la vie attaquoise et à Angelina et Stéphane tout le succès qu'ils méritent en attendant de fêter leurs 20 ans d'activité !